



COMITÉ EXÉCUTIF

Conférence téléphonique du 26 février 2019 à 14h

PROCÈS VERBAL

Numéro à composer : 418 656-2131 poste 417572

Membres présents :

Francis Brousseau
Yan Martel
Juliette Perri
Chantal Noël
Yong Yang
Patricia Arnold
Lucie Ackermann

1- Adoption de l'ordre du jour;

Ajout de sujets au point 4 : stages et programme de valorisation des futur-e-s enseignant-e-s. Dans Varia, ajout d'un point PICOM, Bilan financier et Formation ACEF. Ordre du jour modifié et adopté à l'unanimité.

2- Retour sur l'AGA et les ateliers des 22 et 23 novembre;

Suzanne va envoyer un résumé de l'atelier CRS du 22 novembre pour les Cégep. Yan va compléter le document sur l'atelier CRS pour les Universités. Envoi des résumés à Francis et Lucie (pour archivage sur le Drive) pendant la semaine de la relâche (début mars) pour présentation au Comité Conjoint à la fin du mois.

Bons retours sur l'AGA, Yan souligne l'importance du réseautage. Lucie mentionne avoir vraiment apprécié les ateliers et les échanges, notamment comme nouvelle membre de l'Association. La formule semble avoir été appréciée.

3- Nouveau gouvernement;

Yan et Juliette sont sur le comité des demandes dérogatoires. Francis leur demande leur impression sur le nouveau gouvernement et le nouveau Ministre Roberge. Le Ministre semble vouloir trouver des solutions concrètes aux problèmes. Yan et Juliette sentent un « momentum »

pour pousser certains changements, une volonté de mettre à jour le programme de prêts et bourses de l'AFE mais aussi de se rapprocher des étudiants et de leurs demandes. La volonté politique de faire bouger les choses semble être là en ce moment.

Juliette demande si l'AQRAFE est prête à demander une rencontre avec le Ministre pour se positionner. Francis favoriserait l'approche de passer par le Comité conjoint : prendre la température auprès du comité conjoint pour ne pas les by-passer ; demander une rencontre avec le Ministre pourrait être pertinente après. Avant de demander une rencontre, l'AQRAFE devra préparer un point sur les priorités et sujets à aborder avec le Ministre.

Il semble difficile de prévoir et de demander une rencontre avant le dépôt du budget du gouvernement. Juliette réitère son impression que le Ministre est à l'écoute et suggère une rencontre vers la rentrée.

4- Préparation des dossiers pour le comité conjoint :

- Exonération des droits de scolarité versus bourse;

Lors de l'AGA, il avait été décidé de préparer un document sur cette thématique (bourses d'admission appliquées sur les frais de scolarité) pour présenter à l'AFE. McGill va préparer le document, Chantal (Polytechnique) et Yan (UQTR) vont contribuer à la rédaction de ce document.

- Stages :

Suite aux préavis de grève déposés dans plusieurs universités, Juliette demande si on doit demander à l'AFE de mettre en place de mesures pour ne pas pénaliser ceux qui ne vont pas finaliser leur programme dans les temps impartis. Yan suggère plutôt d'informer les étudiants qui ont déposé un préavis de grève des conséquences possibles pour leur aide financière.

Point paru dans l'Extrafe le 8 août 2018 et discuté lors de l'AGA (stage dans une session = stage / stage + cours = confirmés en études actuellement pour qu'ils aient des frais de livres. Directive demandait que ceux pour qui le stage est majoritaire, qu'ils soient confirmés en stage) : l'AFE a écrit en janvier à Francis pour savoir si l'Université Laval avait fait des démarches pour modifier les systèmes. Francis a répondu en février que non, aucun changement dans le système n'a été apporté, que l'Université Laval n'était pas favorable à l'application de la directive. Francis défend son argumentaire auprès de l'AFE sur la base que l'esprit de l'AFE c'est d'aider les étudiants. Ne pas compter les frais de livres quand les étudiants ont des cours, c'est pénaliser l'étudiant. Certains systèmes ne peuvent même pas vérifier le pro-rata du stage vs l'étude. Cela pénaliserait les étudiants des établissements qui sont capables de faire cette distinction. L'application de la directive est reportée en 2019-2020. Francis va apporter ce point au Comité Conjoint.

- **Programme de valorisation des futur-e-s enseignant-e-s**

Point suggéré par de Gilles Godin par courriel : le programme de valorisation des futur-e-s enseignant-e-s n'est pas administré par l'AFE mais est répondu par l'AFE. Les informations de fréquentation scolaire sont détenues par les établissements ; le Ministère a choisi les BAFE pour répondre à ces besoins car les BAFE sont bien outillés pour transmettre ce genre d'informations au Ministère. Juliette suggère de faire un bilan : l'initiative était bonne mais si c'est fait pour durer, il va falloir encadrer le programme, que ce ne soit pas répondu par les gens de l'AFE.

- **Pratiques CRS :**

Thématique abordée lors du dernier comité conjoint. Le Comité conjoint est intéressé à avoir un retour des ateliers de l'AGA sur les pratiques CRS. Il faudrait pouvoir produire ces documents au nom de l'AQRAFE. Il faudrait recevoir ces documents dans la semaine du 11 mars pour pouvoir soumettre au Comité conjoint (qui devrait s'organiser fin mars).

- **Revenus :**

Patricia demande s'il est possible de faire modifier le programme de prêts et bourses pour que l'étudiant renseigne les revenus de l'année précédente plutôt que l'année en cours. Patricia mentionne que cela rend les démarches difficiles pour les étudiants, notamment lorsqu'il faut répondre aux lettres d'écart. Chantal signale que cette problématique fait partie d'un enjeu plus large qui s'inscrit dans la volonté d'encourager un système plus simple pour les étudiants. La complexité du programme est décourageante pour certains. Il est plutôt discuté de faire le suivi sur un enjeu identifié auparavant avec l'AFE : laisser l'AVT en hiver sous forme de prêt plutôt que réduire l'aide. Faire le suivi sur cette idée-là lors du Comité Conjoint.

Lucie enverra un courriel pour informer les membres des points qui vont être abordés avec le Comité conjoint suite aux suggestions reçues par courriel. Lucie joindra le bilan financier.

Il est décidé de désormais solliciter les membres sur les sujets à apporter aux différents comités lors de l'AGA.

5- Varia

a. PICOM : plan de communication de l'AQRAFE.

Trois plans de communication ont été reçus (en format papier) par Yan. Une équipe suggère l'installation d'une application sur smartphone. Deux équipes proposent plutôt la gestion d'un groupe Facebook pour notre type d'association. Ce média est largement démocratisé et sera plus facile pour diffuser de l'actualité, des informations politiques. Cet outil pourrait vraiment optimiser

les échanges entre les membres.

Yan va demander les rapports en format numérique pour nous les envoyer puis présenter les idées aux membres.

b. Formation ACEF pour les responsables AFE

Formation sur mesure de l'ACEF sur une journée pour les responsables de l'aide financière. Patricia propose d'approcher la formatrice : sujets abordés et prix demandé.

Yan propose que l'AQRAFE paye la formation et que les établissements payent les déplacements.

Quand on aura une idée du prix, on pourra sonder les membres pour voir leur intérêt. Yan propose d'organiser la formation sur le Campus de Drummondville de l'UQTR ; on vise le mois de mai.

c. Présentation du bilan financier

Google Drive : toutes les factures et les avis de cotisations sont enregistrées sur le Drive. Yong demande si on peut demander une carte bancaire pour faire les transactions. Actuellement Yong doit se déplacer à la banque pour faire toute transaction au nom de l'AQRAFE. Proposition acceptée à l'unanimité. Yong va faire les démarches.

Question sur les cotisations : Chantal se demande si toutes les cotisations sont indiquées et combien de membres nous avons actuellement : Yong confirme 25 établissements membres.

Francis se demande comment changer le membership d'un membre de l'AQRAFE : il faut changer manuellement dans le fichier source directement. Yong s'occupe du fichier des membres avec Chantal (Google Drive).

Il est décidé de soumettre le bilan financier aux membres en même temps que le courriel pour points à aborder au comité conjoint.

6- Prochain exécutif.

La prochaine rencontre est fixée le vendredi 22 mars de 10h30 à 11h30. L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre prend fin à vers 15h30.